Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de nacelles R.486 groupe B (1B et 3B)

Objectifs :

Acquérir et maîtriser les règles de sécurité. Connaître les responsabilités du conducteur de nacelles élévatrices PEMP.

Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser des nacelles élévatrices avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Qualification des intervenants :

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

Durée, effectifs :

7 heures.
5 stagiaire(s).

Programme :

Réglementation

Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique :

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Nacelles 1B & 3B mises à disposition par l'entreprise.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité
aux personnes handicapées vous pouvez contacter :
M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

100% des participants valident les compétences attendues

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits à très satisfaits de la formation